



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-LE-PELLOUX

Le dix-huit juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de VILLY LE PELLOUX se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales le 12/06/2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **15**

Nombre de Conseillers absents : 2

Nombre de Conseillers représentés : 2

Présents : BAILLON Joseph – BAUDEVIN Alexandre – BOETTNER Charlotte – CHAMPION Olivia – DIDOLLA Philippe – JAFFRELOT-HEUDE Constance – FURGET Isabelle – LEGER Elisabeth – MEUNIER Pierre – QUINTON-LAUDADIO Léa – ROCHER Baptiste – SAINT Pascal – VERNEY Jean-Paul

Absents ayant donné procuration :

FOSSET Morgane à FURGET Isabelle

VILLARET Odile à LEGER Elisabeth

Madame Elisabeth LEGER est nommée secrétaire de séance.

2026-35	ACTUALISATION DU TARIF DE LOCATION DES SALLES ET DU MATERIEL COMMUNAL
---------	---

Madame le Maire rappelle que les membres de la Commission « Communication – Evenementiel – Culture » se sont réunis pour remettre à jour les tarifs de location des salles communales. De plus, compte tenu de l'ouverture du nouveau tiers-lieu « Chez Simone » à venir pour la rentrée, il est nécessaire de remettre à jour les tarifs.

Il est proposé d'adopter les tarifs suivants :



Associations et activités régulières	Utilisation hebdomadaire 33 semaines/an	Cours	Spoly et/ou Chez Simone (étage)	5€/H
		Manifestation	Spoly et/ou Chez Simone (étage)	1 gratuite puis 50€/manifestation
AG Copro Commune et Associatives			Chez Simone (étage)	100€
APE, AMAP, Comité des fêtes, Rugby, Foot, A Croc chien			Spoly, Chez Simone (étage), Stade : Chalet et/ou Vestiaires	Gratuit
Autres			Stade	Gratuit
			Chalet et/ou vestiaires stade	50€/jour
Activité lucrative		Chez Simone (RDC) avec cuisine		20€/H
		Chez Simone (RDC) sans cuisine		10€/H
		Chez Simone (étage)	1/2 journée (5H)	50 €
			Journée	100 €
Café associatif ou activité non lucrative		Chez Simone (RDC ou étage)		Gratuit
Particulier	Villois	Spoly	Week-end	500 €
	Extérieur			1 000 €
CAUTION				800 €
Mobilier communal	Villois et utilisation uniquement sur la Commune	Tables, bans, chaises, barnums, chapiteau	(avec numérotation du mobilier)	Gratuit
Caution	avec vérification du prochain loueur			300 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ABBROGE** la délibération n° 2023-24 concernant la partie des tarifs.
- **ADOpte** les nouveaux tarifs présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire,
- **DIT** que les recettes seront inscrites au budget.

LA SECRETAIRE DE SEANCE

Elisabeth Leger

LE MAIRE

Charlotte Boettner

Le Maire,

- certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Affiché/Publié le : 23/06/26

Transmis en préfecture le : " "

Certifié exécutoire le : " "

